Bulletin des Adjudications
Publication du Service Fédéral e-Procurement
SPF Stratégie et Appui - Boulevard Simon Bolivar 30, bte 1 B-1000 Bruxelles
+32 27408000
e.proc@publicprocurement.be
www.publicprocurement.be

Avis de marché

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses [1] *(identifier tous les pouvoirs adjudicateurs responsables de la procédure)*

Nom officiel: **RW-SPW-O8.12.04-Direction des Etudes environnementales et paysagères**			Numéro national d'identification: [2] **0316.381.138_603209**
Adresse postale: **Boulevard du Nord 8**			
Ville: **Namur**	Code NUTS: **BE352**	Code postal: **5000**	Pays: **Belgique**
Point(s) de contact:			Téléphone:
Courriel: **antoine.limpens@spw.wallonie.be**			Fax:

Adresse(s) internet
Adresse principale: *(URL)* **https://infrastructures.wallonie.be**
Adresse du profil d'acheteur: *(URL)* **https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=457681**

I.2) Procédure conjointe

☐ Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe,
En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés:
☐ Le marché est attribué par une centrale d'achat.

I.3) Communication

◉ Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: *(URL)* **https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=457681**
○ L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: *(URL)*

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues
◉ le ou les point(s) de contact susmentionné(s)
○ autre adresse: *(indiquer l'autre adresse)*

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées
☑ par voie électronique via: *(URL)* **https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=SPW-MI12.4-3949-F02**
○ au(x) point(s) de contact susmentionné(s)
○ à l'adresse suivante: *(indiquer l'autre adresse)*

☐ La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse: *(URL)*

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

○ Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales
○ Agence/office national(e) ou fédéral(e)
◉ Autorité régionale ou locale
○ Agence/office régional(e) ou local(e)
○ Organisme de droit public
○ Institution/agence européenne ou organisation internationale
○ Autre type:

I.5) Activité principale

◉ Services généraux des administrations publiques
○ Défense
○ Ordre et sécurité publics
○ Environnement
○ Affaires économiques et financières
○ Santé
○ Logement et équipements collectifs
○ Protection sociale
○ Loisirs, culture et religion
○ Éducation
○ Autre:

Section II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé: **Travaux de terrassement et de plantation d'arbres et de plants forestiers a Bruyelle (Antoing) entre l'Escaut et la N502, pm 5.500 a 6.000**	Numéro de référence: [2] **SPW-MI12.4-3949-F02_0**

II.1.2) Code CPV principal: **45112730** Descripteur supplémentaire: [1, 2]

II.1.3) Type de marché ◉ Travaux ○ Fournitures ○ Services

II.1.4) Description succincte: **Le présent marché est un marché de travaux consistant en le terrassement, la fourniture, la plantation de végétaux (Haute-tige, et plants forestiers) ainsi que leur entretien durant 5 ans le long de l'Escaut à Bruyelle (Antoing) entre l'Escaut et la N502, PM 5.500 à 6.000.**
Les travaux régis par le présent cahier spécial des charges sont réalisés sur le réseau non-SOFICO (routes nationales et voies hydrauliques navigables).
Les zones d'implantation précises seront déterminées par la DEEP.
Les travaux comportent notamment :
- Le nettoyage du terrain ;
- La réalisation des fosses de plantations ;
- L'amélioration de la terre des fosses de plantations par ajout d'amendements et d'engrais ;
- La fourniture et la plantation d'arbres ;
- La mise en place d'un paillis au pied des arbres ;
- La mise en place des tuteurs ;
- La taille de formation des arbres à hautes-tiges ;
- L'émondage des arbres à hautes-tiges ;
- Les replantations et entretien des plantations réalisés durant la période de garantie suite à des dégradations imputées à l'adjudicataire ;
- Les états des lieux nécessaires ;
- L'étude et la réalisation des plans de signalisation du chantier ;
- L'évacuation des produits non réutilisés, terres excédentaires, déchets de toute nature dans une décharge conforme à la législation en vigueur.

II.1.5) Valeur totale estimée [2]
Valeur hors TVA: [ ] Monnaie:
(dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique)

II.1.6) Information sur les lots
Ce marché est divisé en lots ○ oui ◉ non
Il est possible de soumettre des offres pour ○ tous les lots ○ nombre maximal de lots: ○ un seul lot
☐ Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire:
☐ Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants:

II.2) Description [1] (1)

II.2.1) Intitulé: [2] | Lot nº: [2]

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s): [2]

II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS: [1] [**BE328**]
Lieu principal d'exécution: **BRUYELLE (ANTOING) ENTRE L'ESCAUT ET LA N502, PM 5.500 A 6.000**

II.2.4) Description des prestations: *(nature et quantité des travaux, fournitures ou services, ou indication des besoins et exigences)*
Les travaux comportent notamment :
- Le nettoyage du terrain ;
- La réalisation des fosses de plantations ;
- L'amélioration de la terre des fosses de plantations par ajout d'amendements et d'engrais ;
- La fourniture et la plantation d'arbres ;
- La mise en place d'un paillis au pied des arbres ;
- La mise en place des tuteurs ;
- La taille de formation des arbres à hautes-tiges ;
- L'émondage des arbres à hautes-tiges ;
- Les replantations et entretien des plantations réalisés durant la période de garantie suite à des dégradations imputées à l'adjudicataire ;
- Les états des lieux nécessaires ;
- L'étude et la réalisation des plans de signalisation du chantier ;
- L'évacuation des produits non réutilisés, terres excédentaires, déchets de toute nature dans une décharge conforme à la législation en vigueur.

II.2.5) Critères d'attribution:
◉ Critères énoncés ci-dessous
☐ Critère de qualité [1, 2, 20]
○ Coût [1, 20]
◉ Prix [21] - Pondération:
○ Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée
Valeur hors TVA: [ ] Monnaie:
(dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale du présent lot)

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique
Durée en mois: **60** *ou* Durée en jours:
ou Début: *(jj/mm/aaaa)* / Fin: *(jj/mm/aaaa)*
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction ○ oui ◉ non
Description des modalités ou du calendrier des reconductions:

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer *(sauf dans les procédures ouvertes)*
Nombre de candidats envisagé:
ou Nombre minimal envisagé: / Nombre maximal: [2]
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:

II.2.10) Variantes
Des variantes seront prises en considération ○ oui ◉ non

II.2.11) Information sur les options
Options ○ oui ◉ non
Description des options:

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques
☐ Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne ○ oui ◉ non
Identification du projet:

II.2.14) Informations complémentaires:

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession
Liste et description succincte des conditions:

III.1.2) Capacité économique et financière
☐ Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
Liste et description succincte des critères de sélection:
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): [2]

III.1.3) Capacité technique et professionnelle
☐ Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
Liste et description succincte des critères de sélection:
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): [2] **Classe: Classe 1 : jusqu'à 135.000 EUR, Catégorie: G3**

III.1.5) Informations sur les marchés réservés [2]
☐ Le marché est réservé à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées
☐ Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés

III.2) Conditions liées au marché [2]

III.2.1) Information relative à la profession *(seulement pour les marchés de services)*
☐ La prestation est réservée à une profession déterminée
Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:

III.2.2) Conditions particulières d'exécution:

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché
☐ Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

Section IV: Procédure

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure

◉ Procédure ouverte
- ☐ Procédure accélérée
  Justification:

○ Procédure restreinte
- ☐ Procédure accélérée
  Justification:

○ Procédure concurrentielle avec négociation
- ☐ Procédure accélérée
  Justification:

○ Dialogue compétitif

○ Partenariat d'innovation

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

☐ Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre
- ○ Accord-cadre avec un seul opérateur
- ○ Accord-cadre avec plusieurs opérateurs
  Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre: [2]

☐ Le marché implique la mise en place d'un système d'acquisition dynamique
- ☐ Le système d'acquisition dynamique pourra être utilisé par d'autres acheteurs

Dans le cas d'accords-cadres, justification d'une durée dépassant quatre ans:

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

☐ Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier

IV.1.5) Informations sur la négociation ***(uniquement pour les procédures concurrentielles avec négociation)***

☐ Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

IV.1.6) Enchère électronique

☐ Une enchère électronique sera effectuée
Renseignements complémentaires sur l'enchère électronique:

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics ○ oui ◉ non

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure [2]

Numéro de l'avis au JO série S:
(Un des suivants: Avis de préinformation; Avis sur un profil d'acheteur)

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Date: *(jj/mm/aaaa)* **20/10/2022** Heure locale: *(hh:mm)* **13:00**

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés [4]

Date: *(jj/mm/aaaa)* *(dans le cas d'un concours restreint)*

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation: [1]

[**FR**]

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

L'offre doit être valable jusqu'au: *(jj/mm/aaaa)*
ou Durée en mois: **6***(à compter de la date limite de réception des offres)*

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date: *(jj/mm/aaaa)* **20/10/2022** Heure locale: *(hh:mm)* **13:00** Lieu:
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture:

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable ○ oui ◉ non
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis: [2]

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

☐ La commande en ligne sera utilisée
☑ La facturation en ligne sera acceptée
☐ Le paiement en ligne sera utilisé

VI.3) Informations complémentaires [2]

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours		
Nom officiel: **Conseil d'Etat**		
Adresse postale: **Rue de la Science 33**		
Ville: **Bruxelles**	Code postal: **1040**	Pays: **Belgique**
Courriel: **info@raadvst-consetat.be**		Téléphone:
Adresse internet: *(URL)* **http://www.raadvst-consetat.be**		Fax:
VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation [2]		
Nom officiel: **Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles**		
Adresse postale: **Rue Lucien Namèche, 54**		
Ville: **Namur**	Code postal: **5000**	Pays: **Belgique**
Courriel: **courrier@le-mediateur.be**		Téléphone:
Adresse internet: *(URL)* **www.le-mediateur.be**		Fax:
VI.4.3) Introduction de recours Précisions concernant les délais d'introduction de recours:		
VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours [2]		
Nom officiel: **DEEP**		
Adresse postale: **Boulevard du Nord, 8**		
Ville: **Namur**	Code postal: **5000**	Pays: **Belgique**
Courriel: **harold.grandjean@spw.wallonie.be**		Téléphone:
Adresse internet: *(URL)*		Fax:

VI.5) Date d'envoi du présent avis: *(jj/mm/aaaa)* 12/09/2022

Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.

[1] *répéter autant de fois que nécessaire*
[2] *le cas échéant*
[4] *si ces informations sont connues*
[20] *les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération*
[21] *les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération; si le prix est le seul critère d'attribution, la pondération ne sera pas requise*